CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaitre son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A LOUER.

La belle maison connue sous le nom de **HOTEL DU LAC** située à l'embouchure du Bayou St.-Jean, sur le site élevé de l'ancien port, incontestablement la situation la plus agréable des bords du lac. Les améliorations récentes des routes des deux côtés du Bayou donnent l'assurance que les améliorations ne seront pas interrompues.

Le mobilier pourra être pris à une raisonnable évaluation, et les conditions seront libérales.

Pour une personne active et industrieuse il s'offre rarement d'aussi belle occasion d'employer son capital. On peut prendre possession de suite. Pour plus de renseignements, s'adresser à

may 29 — R. BOOTH & Co.

A LOUER.

Le beau **MAGASIN** à 3 étages que MM. Gurlie & Guillot viennent de bâtir dans la rue Jefferson, à côté de celui de M. Hermann; s'adresser à M. DELPUECH, pharmacien, rue de Chartres, presqu'en face de la rue Jefferson. 17 mai—3.

A LOUER.

Pour entrer de suite en possession, une **MAISON** en briques à deux étages, rue Foucher, entre Julie et St. Joseph, s'adresser à TOURNE & BECKWITH, 17 mai — rue de la Nouvelle-Levée. No. 15.

A LOUER.—Le premier étage de la Maison No. 51, rue Toulouse. Aussi, la Maison à étage No. 85, située dans la même rue. Pour plus amples renseignements, s'adresser au No. 11, rue St. Louis. 15 mai

AVIS.—La société qui existait entre feu Bernard Duchamp et le soussigné (sous la raison de Kennedy & Duchamp) étant dissoute. Toutes personnes qui pourraient devoir à la dite société, sont priées de solder leurs comptes dans le plus bref délai entre les mains de M. Gaston Bertus, qui est dûment autorisé à percevoir tout ce qui pourrait être dû. Et toutes personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la dite raison de commerce, sont invitées à présenter leurs comptes, pour être soldés.

6 mai — DUNCAN KENNEDY.

LES soussignés ont ce jour formé une société, sous la raison de *Kennedy Durel & Co.*

DUCAN KENNEDY,
M. VALCOUR DUREL,
GASTON BERTUS.

6 mai

A VENDRE.—La pirogue MARIA, de dix tonneaux 92 pouces, avec ses agrès et apparaux généralement quelconques, et une cuisine en fer ; cette embarcation est très commode pour le cabotage du fleuve. Pour les conditions, s'adresser à

2 mai — BLANC & BRUGIER.

LES soussignés viennent de recevoir des Natchitoches 88 caisses de TABAC, en carottes de premier choix, chaque caisse contient 6 carottes de 10 livres, ou 12 carottes de 5 livres. Ils vendront ce parti de tabac en totalité ou par caisse, aux consommateurs.

24 avril — DU BERTRAND & LEGENDRE.

EN débarquement du navire Jeune Gabrielle, de Bordeaux, et à vendre par P. Lafaye, à son magasin, rue Royale, No. 147, et chez MM. Dufour et Desbois, vis-à-vis le café de la Bourse, rue de Chartres.

Vins rouge en barriques Ste. Emilion, Canon Pomérol et Médoc des années 1822, 1825, 1827 et 1831; et d'importations antérieures, vins en caisse rouge, des mêmes crut et même année—ainsi que des vins blancs doux de Bergerac, 1819; et de Grave Barsac 1825, Muscat, &c., le tous à des prix modérés—également quelques milliers de sangsues de Hongrie 1er. choix.

17 mai — P. LAFAYE.

UN français, âgé de 36 ans, qui a passé quinze ans dans les affaires à Paris, et tout récemment trois ans à New-York, désire trouver un emploi dans quelque maison de commerce soit ici soit même au Mexique. Il est capable de diriger une bonne correspondance française, ou tout autre partie commerciale d'un comptoir. Il lit facilement l'anglais et peut le parler et l'écrire au besoin. Il donnera les renseignemens les plus satisfaisants auprès des premières maisons de cette ville.

Adresser quelques mots à P. M. au bureau de la Poste, boite No. 8. 9 mai

$10 DE RECOMPENSE.

POUR quiconque arrêtera et conduira à la geôle, une mulâtresse appartenant à M. B. Coquet, nommée **CAROLINE**, âgée de 19 ans, bien connue en ville pour être coiffeuse,) elle est bien faite, elle parle le français et l'anglais, on dit l'avoir vu au fauxbourg d'en haut où elle se fait passer pour libre, (sous le nom de Mlle. Caroline la coiffeuse.

Tous les capitaines de navires et de bateaux à vapeur, sont prévenus de ne pas la recevoir à bord sous les peines de la loi. 19 av—1m.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Créole, les marchandises suivantes, des meilleures manufactures du nord, savoir :

Bottines pour dames, en peau et en prunelle, brodequins en peau dedain tané, souliers et escarpins très fins à boucles, en peau de veau, qu'il vendra à des prix modérés.

J. G. ARRAIZA,
22 av — rue Condé et Dumaine.

SANGSUES A VENDRE, à la pharmacie de F. ORIOL & Co.
13 avril — encoignure des rues Condé et Dumaine

AU BAZAR DE PARFUMS,
RUE ROYALE, NO. 239.

LA saison actuelle étant la plus propice pour l'emploi de certains Cosmétiques de toilette que l'on trouve dans le magasin ci-dessus, le soussigné se permet quelques observations sur l'usage à faire des articles suivans :

A l'approche des chaleurs la chevelure des dames, fatiguée par le tiraillement qu'elle a éprouvée par les coiffures de l'hiver, nécessite un soin particulier.

Le savon liquide au jaune d'œufs est très nécessaire pour nettoyer la tête et disposer les cheveux à recevoir les corps gras, tels que pommade, huile, crême &c, qui tous ont plus ou moins la propriété de les faire croitre, en prévenir la chute, les rendre soupies et les lisser.

On se trouvera fort bien de l'usage de l'huile florale de Saisy, do de macassar de Rowland, do d'ours clarifiée, inodore ou parfumée, de la pommade à la moëlle de bœuf, do à la graisse d'ours, do de macassar, do des Francs, phyotrix de Gueland, batons de pommade cosmétique, &c.

Pour le teint on fera usage de la *Cold Cream* ou crême de limaçons ; crême de Perse, qualité supérieure; do de concombres; poudre très fraiche; fécule, ou poudre de patates; crême de rose ; blanc de perle ; rouge surfin, en pots, en feuilles ou en vinaigre ; *lait de rose*, &c.

Savons de toilette à toutes les odeurs, en tablettes, en boules, en poudre, en essence et en crême ; pâte d'amandes liquide ou en poudre, pour blanchir la peau ; la célèbre crême de savon d'amandes amères, de Demarson, toujours fraiche et très odorante, si réputée pour adoucir la peau.

Pour la bouche : Eau balsamique et poudre de Demarson, poudre de Ceilan, corail et opiat très frais.

Essences très fines et à toutes les odeurs, pour le mouchoir, entr'autres celle si renommée appelée Caprice de Valérie; eau-de-vie de Lavande double et ambrée, eau des Alpes, do de Cologne de toutes qualités, jusqu'au double extrait de Demarson, et le No. 24 de Marie Farina; eau de fleurs d'oranger do de rose, &c.

N. B.—Tout le monde connait les qualités précieuses qu'acquièrent les cordiaux en vieillissant, les personnes qui désireraient se procurer de très vieilles eaux Régénératrice, do d'Ipalian, do des Carmes, do des Alpes, do des Montagnes Françaises, de Cologne, &c. en trouveront que l'on peut leur garantir avoir 15 ans de flacon.

Très bonne vanille, à la livre ou à l'once, pour faire les glaces; fabrique de moutarde créole et autres; vinaigre de l'Estragon, &c. (4 mai) — L. EVEN.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME. FESSARD accoucheuse de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qui voudront, bien lui accorder leur confiance que sa demeure est maintenant rue St. Anne, No. 122, entre Bourbon et Dauphine. 24 av

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.

LE soussigné vient de recevoir de Philadelphie quelques centaines de paires de bottes, souliers et brodequins qui seront vendues à 25 pour 100 meilleur marché qu'on ne peut les trouver dans aucun magasin de cette ville, par douzaines ou paires. Les acheteurs sont engagés à se rendre au magasin du soussigné.

J. C. AYERS,
Rue de la vieille Levée, No. 40, près des Magasins bleus. 9 mai.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.—Les soussignés, agents de la scie-à-vapeur à Pearlington, se chargeront de toutes les commandes qu'on leur fera pour des planches de cypre, qu'ils délivreront, soit sur le bassin ou sur le chemin à coulisses, avec promptitude et à aussi bon compte qu'on pourrait les trouver en ville ou dans les environs. — TOURNE & BECKWITH,
Nouvelle Levee, No 15

A VENDRE pour cause de départ.—2 caisses ghingham, 1 caisse coutil gris; 1 caisse serrures damassées; 1 caisse fleurs artificielles; 1 caisse soie à coudre; 1 caisse chemises, et mouchoirs de batiste; 1 caisse chemises de toile; 1 caisse shalls et fichus hernanis, 1 caisse serrures; 2 barcauts fil à voile; fruits à l'eau-de-vie; Champagne, Fabrique chez MM. Th. Nicolet et Co. ou au magasin, rue Toulouse, No. 51. 7 mai.

100 barriques SUCRE, en débarquement du bateau à vapeur Vermillon, et à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co. 38, Nlle. Levée
10 mai

A VENDRE A L'AMIABLE.

UNE HABITATION de 8 arpens de face, situé en la paroisse d'Iberville, rive droit du fleuve, borné dans sa partie supérieure par la bayou Goula, et dans sa partie inférieure par Mr. Julien Cammaux, ayant, avec la double concession, une superficie d'à peuprès 900 arpents susceptibles d'être mis en culture. Il y a sur cette habitation, deux maisons logeables; deux magasins de 44 pieds sur 46, édifices sur dez en briques, entourés en planches, couverts en bardeaux et peinturés, et divisées en dix appartemens, dont l'un contient un moulin à gru patente ; six cabanes à nègres, doubles, bâties sur soles avec cheminées en briques, entourées en planches, couverts en bardaux et peinturées : Une sucrerie se composant d'un moulin de 46 pieds sur 36 de large; avec machine à vapeur du premier ordre, à laquelle est adaptée un moulin à gru. La sucrerie, proprement dite, est de 72 pieds sur 36 de large; il s'y trouve un équipage neuf; elle est calculée pour en contenir un autre; deux purgeries chacune de 50 pieds de long sur 36, le tout en briques.— Tous les édifices sus mentionnés à l'exception des deux maisons, ont été bâtis l'année dernière.

La récolte est de 430 arpents de cannes, et la plantation de maïs est suffisante pour les besoins de l'habitation.

2°. VINGT ESCLAVES de prix, qui seront vendus ensembles avec l'habitation, et dont suivent les noms et qualités. :

Barney, âgé de 24 ans, bon scieur de long, excellente pioche, pelle et hâche.

Washington, âgé de 20 ans, bon charretier, laboureur, excellente pioche, pelle et hâche.

Jerry, âgé de 19 ans, bon charretier, excellente pioche et hâche.

Nelson, de 24 ans, bon pioche, pelle et hâche, et un peu cuisinier.

Williams, de 25 ans, bonne pioche et bonne hâche.

Henty, de 25 ans, charetier, laboureur, bonne pioche, pelle et hâche.

Reuben, de 24 ans, scieur de long, charretier, bonne pioche et bonne hâche.

Jarry, de 23 ans, laboureur, piocheur, biecheur, briquetier et entendu à la machine à vapeur.

Stephen, de 20 ans, charretier, laboureur, bonne pioche et bonne hâche.

Emmanuel, de 19 ans, charretier, laboureur, bonne pioche et bonne hâche.

Guild, de 26 ans, briquetier, bonne pioche et hâche.

David, de 23 ans, bonne pioche, pelle et hâche.

Alexander, de 24 ans, do. do. do.

Hy. Copper, de 27 ans, charretier, et do. do. do.

Williams, de 24 ans, do. do. do. do.

Samuel, de 27 ans, do. do. do.

Bazile, de 29 ans, charretier, laboureur, et do. do. do.

Davis, de 18 ans, piocheur, bucheron et bonne pelle.

Jerry, de 20 ans, do. do. do.

Daniel, de 24 ans, scieur de long, piocheur, et bucheron.

Pour les conditions et autres informations s'adresser sur les lieux, ou à MM. Thé. Segond et Elisé Rivieux, à la Nouvelle Orléans.

Si l'habitation et les esclaves ne sont pas vendus à l'amiable d'ici au 25 mai courant, les esclaves seront le dit 25 mai, offerts en vente publique, à la Bourse de Hewlett, et à l'heure de midi, par Messrs. Tricou et Canonge, encanteurs, aux conditions suivantes :

Un an de crédit, en billets payables au domicile de la Banque de la Louisiane en cette ville, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à *parfait paiement*.

Les actes de vente se passeront en l'étude de Gustave Legardeur, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 mai

A LOUER.—La totalité de la belle maison, magasins &c. rue Royale, No. 172, maintenant occupée par le soussigné. Aussi, à vendre pour cause de départ, une jolie paire de chevaux noirs de voitures, jeunes et bien dressés, avec un landeau.

Jusqu'à vendredi prochain, son mobilier sera vendu par articles à vente privée.

3 mai — J. R. GRYMES.

SUCRE BLANC de la Havane, à un escalin la livre ;

Beau et bon Café, à un escalin la livre ;

Beau et bon Thé, à une piastre la livre ;

Bon Vin à 4 escalins le galion, Rum imitation Jamaïque à 4 escalins la gallon ; on ne vend pas moins de 2 gallons à la fois ;

Liqueurs de la Martinique, vieux vins pour les malades; Champagne, Grave, Frontignan, &c.

Plomb, poudre, fusils de chasse, balles, pistolets, canons, vieille eau-de-cologne, clinquaillerie de tout genre et véritable remède de Le Roy, tant liquide qu'en pillules, au magasin — d'ANT. MICHOUD,
24 mai — encoignure Levée et Ursulines.

VINS—100 paniers vin de Champagne; 100 caisses de vin de Bourgogne mousseux; 10 pipes de 8 ans de vin de Madère de choix; 150 tonneaux de vin de Marseille; 20 barils de vin imitation de Madère; 100 caisses de vin de Bordeaux ; le tout ayant droit au drawback, à vendre par
4 avril — A. QUERTIER & BOUTIN.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINEE.
Rue Bienville No. 59.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de montures de cheminée en marbre d'un travail superieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égptiens, Italiens, Irlandais et Americains. Aussi des monument, tombes et pierres tumulaires, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de marbres, des pierres de foyers et de limites; du platre de Paris; du ciment hydraulique et Romain ; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus à comode, avec des trumeaux et garde-feux; le tout à des prix très modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.

JAMES KAIN.
JOHN STROUD

De l'ancienne raison de société François & James Kain.
23 janv

TRAITES sur France, à vendre par
24 av — J. MAGER.

SAMUEL RISK, *Fondeur et Tourneur* en cuivre, plombier et machiniste, rue du Maine, No. 32, a l'honneur d'informer le public, qu'il est prêt à exécuter toutes commandes dans son états avec promptitude et netteté, fontes en cuivre de toutes formes, travaux de machines à feu, pompes de toutes grandeurs et de toutes formes, avec des valves patentées, exécutés d'après les derniers modèles, doubles écrous, appareils de fontaines, de bains et d'eau de soda, montures de pupitres, livres et comptoirs, plaques de portes, baguettes de rideaux et escalier—répare aussi les chandeliers et lampes et généralement nettoie et bronze tous ces articles à des prix modéres. 4 mai—1m.

ACAJOU.—Une partie d'ACAJOU choisi pour ce marché, en déchargement du navire Cincinnati, à vendre par
7 mai — B. BOOTH & Co.

BELLES PROPRIETES A VENDRE.

LE soussigné désirant donner tout son tems à la place qu'il occupe, recevra des propositions pour les propriétés ci-après décrites, et s'il n'en a pas disposé d'ici au 31 de ce mois, elles seront vendues à l'encan peu de jours après, à des conditions avantageuses qui seront connues d'avance.

Les plans sont exposés à la Bourse accompagnés d'un plan figuratif des environs pour mieux en indiquer la situation. La majeure partie se trouve situé à proximité d'établissements qui contribueront à en augmenter journellement la valeur et dans un quartier dont l'importance commerciale se développ naturellement de plus en plus; en sorte qu'elles offrent une perspective d'un bon placement de capitaux.

Elles consistent, PLAN A.

Trois **TERRAINS** situés rue Royale, entre Dumaine et St. Philippe, immédiatement au-dessous de la propriété de M. Jos. Pilié, voyer de la ville.

PLAN B.

Deux **TERRAINS**, dans le premier ilet du faubourg Marigny, faisant face au Chemin à Coulisses et ayant une issue à la rue Victoire par un passage de 12 pieds commun à divers lots.

PLAN C.

Huit **TERRAINS** faisant partie de l'ilet borné par la Levée, les rues du Port, de la Victoire et St. Ferdinand.

Une **MAISON & MAGASIN** à 3 étages, formant l'encoignure de la Levée et de la rue du Port, avec un entrepot sur la rue du Port, ayant cuisine et chambres à domestiques au-dessus.

Un **MAGASIN** à 3 étages, face à la Levée, formant la continuation de la bâtisse précédente.

Les susdits magasins sont bâtis sur des terrains de 22½ à 23 pieds de face sur 120 de profondeur et ont droit à une issue à la rue du Port part un passage de 10 à 12 pieds.

Cinq **TERRAINS** côté du nord de la rue de la Victoire entre les rues d'Enghien et St. Ferdinand.

PLAN D.

Deux **LOTS DE TERRE** dans le faubourg De Clouet l'un ayant 56 *pieds de face à la Levée, sur 300 pieds environ de profondeur.*

L'autre 70 pieds face et 296 à 299 pieds de profondeur.

PLAN E.

Un ilet situé au faubourg Washington, borné par les rues de France, Amour, Lesseps et la Promenade des Bons Enfans.

PLAN F.

Trois **TERRAINS** contigus, faubourg Franklin, dont l'un forme l'encoignure des rues Bellechasse et des Champs Elysées.

Le soussigné disposera aussi à l'amiable de quelques unes des actions qu'il possède dans les Compagnies d'Assurances des Négociants, du Chemin-à-Coulisses du Lac Pontchartrain, de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée et des Architectes de la Nouvelle-Orléans.

29 mai—6,3ps. — CHS. LESSEPS.

TRAITES sur New-York et Philadelphie, à vendre par
11 mai — JOHN HAGAN & CO.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 7 juin, à 10 heures du matin, il sera vendu au ci-devant domicile de feu François d'Hébécourt, faubourg St. Jean, sur le bayou du même nom, rive gauche, à environ un mille et demi de cette ville, les meubles meublants et autres effets mobiliers, appartenant à la succession du défunt.

Plus : une jument, deux chevaux, cinq mules, quarante vaches, dont dix avec leurs suivants, dix génisses, trois boeufs, une barouche, charrettes, charrues &c. &c. appartenant aussi à la susdite succession.

Conditions de la vente : les meubles meublants et autres effets mobiliers, payables comptant : les bêtes à cornes, chevaux et mules payables comptant pour toute somme de $100 et au-dessous ; et au-dessus de la dite somme de $100, à 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.

Par ordre de la Cour,
9 mai — W. F. C. DUPLESSIS, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens*—Vendredi sept juin 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour compte de la succession de feu Achille Burel, h. c. l. l'esclave et les biens fonds ci-après décrits, *savoir :*

ESCLAVE.

Marianne, négresse créole, âgée de 40 ans environ, dans un état habituel de maladie, et adonnée depuis quelque temps à l'ivrognerie.

BIENS FONDS.

1o. Un Terrain situé en cette ville, rue Dauphine, entre les rues Dumaine et St. Philippe, mesurant 40 pieds de face à la rue Dauphine, sur 60 pieds de profondeur (mesure française) ayant été mesuré par le sieur Allon d'Hémécourt, député voyer de la ville, le 15 mars dernier ; ensemble une maison en bois, composée de quatre chambres, cabinet et galerie, une cuisine et autres dépendances.

2o. Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue des Grands Hommes, entre les rues Bagatelle et Union, ayant 50 pieds 10 pouces de face à la rue des Grands Hommes, sur 120 pieds de profondeur (mesure française) ayant été mesuré par Allon d'Hémécourt, député voyer de la ville, le 15 mars dernier; sur lequel terrain existe une maison en bois, composée de quatre appartements, cabinet et galerie; et lequel dit terrain sera vendu en deux lots, savoir :

La maison avec le morceau de terrain qui en dépend, ayant 34 pieds 4 pouces de face à la rue des Grands Hommes, sur 120 pieds de profondeur, le restant du susdit terrain ayant 16 pieds 6 pouces de face sur 120 pieds de profondeur.

Conditions de la vente : l'esclave payable à 6 mois de crédit, et les terrains et bâtisses à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

N. B. Les banquettes de la maison rue Dauphine, entre les rues Dumaine et St. Philippe sont faites, mais devront être payées par l'acquéreur

Les actes de ventes seront passés pardevant Theodore Seghers, not. pub. aux frais des acquéreurs. 4 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le register des Testamens.*—Jeudi, 6 juin 1833, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu François d'Hebécourt, les esclaves et propriétés foncières, ci-après décrits, savoir :

ESCLAVES.

Agathe, âgée de 50 ans; Aquaro, âgée de 70 ans; Fatime, âgée de 46 ans; Céleste, âgée de 45; Sam, âgé de 35 ans; Washington, âgé de 22 ans; Tom, âgé de 22 ans; Mary, âgée de 28 ans, avec son enfant d'environ 10 mois; Mélite, âgée de 21 ans, avec son enfant d'environ 24 mois; Lucy, âgée de 20 ans, avec son enfant d'environ 6 mois; Nathaniel, âgée 15 ans; et Marie, âgée de 7 ans.

PROPRIETES FONCIERES.

Un morceau de terre face au bayou St. Jean, d'environ 4 arpents de superficie, sur lequel il y a une maison, une grange et les alentours nécessaires.

Une habitation située en cette paroisse, ayant vingt cinq arpents de face sur le chemin de la Métairie, sur quatorze de profondeur, ensemble les établissements qui existent dessus.

Conditions de la vente : Les esclaves payables à un crédit de 6 et 12 mois, et les propriétés foncières, à un crédit d'un, deux, trois et quatre ans, le tout en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés en l'étude de Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
4 mai

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—Jeudi 6 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour compte de la succession de feu le Dr. A. E. McConnell, la négresse nommée NANCY, âgée d'environ 35 ans.

Conditions de la vente : moitié comptant, et le reste en un billet à six mois, endossé à satisfaction, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
4 mai — Régister des Test.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi sept juin 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour compte de la succession de Mme. Clarisse Henriette Bénard, décédée épouse de Amand Constant Vallet, une négresse nommée Maria, âgée d'environ vingt et un ans, propre à tout.

Conditions de la vente : comptant.

Par ordre de la cour,
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant T. Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 mai.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Vendredi, 7 juin 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue Dame Rose Victoire Voisin, veuve, du sieur Jacques Philippe Enoul Livaudais, les biens fonds et esclaves ci-après décrits, savoir :

BIENS FONDS.

No. 1. Un lot de terre, situé au faubourg Ste. Marie, formant l'encoignure des rues des Magasins et St. Joseph, mesurant 21 pieds 3 pouces et un quart de face à la première rue sur une profondeur de 99 pieds de face à la seconde.

Le lot No. 2, attenant au lot No. 1, mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue des Magasins sur 99 pieds de profondeur.

Le lot No. 3, attenant au lot No. 2, et ayant les mêmes dimensions.

Le lot No. 4, mesurant 23 pieds de face à la rue St. Joseph, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et un quart, attenant dans la profondeur aux lots Nos. 1, 2, et 3.

Il y a une allée de 5 pieds 10 pouces et demi, à l'usage des lots Nos. 1, 2, 3 et 4, ci-dessus décrits.

Un terrain situé dans la rue des Magasins, entre les rues St. Joseph et Delor, mesurant 50 pieds de face à la rue des Magasins sur 119 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur, ensemble les bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison en bois, divisée en 4 chambres et galerie, cuisine &c.

Un terrain attenant au précédent, mesurant 24 pds. 10 pouces 3 lignes de face à la rue des Magasins sur une profondeur irrégulière, ensemble une bâtisse en briques qui s'y trouve.

Un autre terrain, mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Foucher sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et demi sur une ligne, et 117 pieds 9 pouces sur l'autre ligne, ensemble les bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison neuve en bois, divisée en 4 appartements et 2 cabinets, cuisines &c. Ce terrain attient dans la profondeur à celui ci-dessus décrit comme ayant 50 pieds de face à la rue des Magasins.

ESCLAVES.

CHARLES, nègre créole, âgé de 26 à 27 ans, charretier.

MARIE LOUISE, négresse créole, âgée de 48 ans, bon sujet et domestique de confiance.

MELITE, négresse congo, âgée de 42 ans, un peu cuisinière, avec ses 4 enfants, Rosette, mulâtresse âgée de 8 ans, Léon et Léontine, âgés de 5 ans, et Prudence, âgée d'un an.

BARTHELEMY, fils de Mélite, nègre âgée d'environ 15 ans, bon sujet et bon domestique de maison.

ROSE, griffonne âgée d'environ 18 ans, un peu blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison.

MARIA, négresse américaine, âgée de 20 ans, depuis 15 ans dans le pays, un peu cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison.

Conditions de la vente : Les esclaves payables à un an de crédit, et les biens fonds au sixième comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale sur les propriétés vendues jusqu'à parfait paiement, l'intérêt courra sur celui ou ceux des billets qui ne seront pas payés à leur échéance, à raison de dix pour cent par an, sans accorder aux acquéreurs le droit de retarder le paiement de leurs billets à leur échéance.

Par ordre de la cour,
W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés en l'étude de Félix de Armas, not. public, aux frais des acquéreurs. 6 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Samedi, 8 juin, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue Dauphine, entre les rues de la Douane et Bienville, une quantité de pierres de banquette, pierres plates, meubles meublants et autres effets mobiliers, appartenant à la succession de feu John C. Wallace,

Conditions de la vente : Comptant.

Par ordre de la cour,
27 mai — W. F. C. DUPLESSIS, rég.

A VENDRE.—1000 barriques Vin de Marseille; 400 balles Couvertures françaises ; 3 caisses serrures françaises.
29 mai — J. MAGER.

ON A BESOIN de quelques femmes pour faire la cuisine, laver le linge et faire les autres travaux de ménage. S'adresser au bureau d'informations, rue St.-Louis, No. 10. 27 mai

VENTES PAR LE MARSHAL.

D. K. Southard vs. P. Johnson.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi, 5 juin, à 5 heures, au No. 19, rue Gravier, 8 barils genièvre et vin doux, saisis dans l'affaire ci-dessus. — L. DAUNOY, marshal.
22 mai

W. T. Thompson vs. Letellier.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, au bureau du Marshal, jeudi, 6 juin, à 5 heures, 1 armoire, 2 piano-fortes, 2 tables, des chaises, saisis dans l'affaire ci-dessus.
22 mai — L. DAUNOY, marshal.

R H Brunet & Co. vs. Peter Mott.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. Wm Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 2 juillet, à midi, à la Bourse, un Lot de Terre situé dans la rue Hunter, entre celles de Tchoupitoulas et de la Nouvelle Levée, faubourg Lacourse, ayant 83 pieds de face sur 40, plus ou moins, de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent.
1er juin — L. DAUNOY, marshal

Mme. Taylor vs. M. Isaacks.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 13 juin, à 5 heures, au Principal, 4 matelas, 2 matelats en plume, 1 lot de couvertures, une malle et le contenu, saisis dans la demande ci-dessus.
31 mai — L. DAUNOY, marshal.

Hallain L. Beck vs. Allen Murphy.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, et par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, samedi, 8 juin, à 5 heures, sur les lieux, 3 commodes d'acajou, 2 miroir, 6 douzaine de chaises, 6 tables d'acajou, 2 lampes, 1 paire de pelles et pincettes de fer et poignée de cuivre, des verres, caraffes, assiettes, plats, chaudières, verres taillés, 4 petites tables, 1 pendule, un comptoir et des tablettes et différents autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
31 mai — L. DAUNOY, marshal.

C. Lemaitre vs. Picquion.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Laneuville, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 1er. juin, au Principal, à 5 heures, 1 bois de lit, et 2 tables, &c. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
22 mai — L. DAUNOY, marshal.

Bridge et Vose vs. Moses Lazarus.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. *Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité*, j'exposerai en vente, le 8 juin, à 4 heures, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, différents articles de marchandises, sèches, consistant en chemises de coton, do. de guingam, vestes rondes, pantalons, gants, souliers, mouchoirs, gilets, linge damassé, demi-bas, mouchoirs de soie, bretelles, matelas de natte, couvertures, draps et livres, &c., saisis dans la demande ci-dessus.
23 mai — L. DAUNOY, marshal.

Gilbert Vance vs. P. Colfax.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi, 10 juin, à 5 heures, au Principal, divers articles d'épicerie, consistant en tonneaux d'apparat avec le contenu, une quantité de cornichon, du tabac, des boites contenant du thé, une quantité de barils vides, des cigarres, des bouteilles vides, des ballances, des balais, un pupitre, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.
24 mai — L. DAUNOY, marshal.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, *j'exposerai en vente, le mardi 18 juin, à midi*, à la Bourse Hewlett, l'esclave nommée *Maria*, saisie à la poursuite de W. G. Thompson et M. Bernard.
18 mai — L. DAUNOY, marshal

W. Whitaker vs. E. Tomates.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente le mardi, 30 mai, à 5 heures, au Principal, une pendule et une malle d'outils d'horloger; saisis dans l'affaire ci-dessus.
15 mai — L. DAUNOY, marshal

J. P. Dupré vs. Peter Ogier.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente jeudi, 6 juin prochain, à midi, au café Hewlett, l'esclave Becky, saisie dans la demande ci-dessus.
7 mai — L. DAUNOY, marshal.

N. Norton contre Thos. Bilow, Daniel Bayton contre le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mercredi, 12 juin prochain, à midi, au café de Hewlett, un nègre nommé Peter, saisi dans la demande ci-dessus.
11 mai — L. DAUNOY, marshal.

CALLIGRAPHIE.

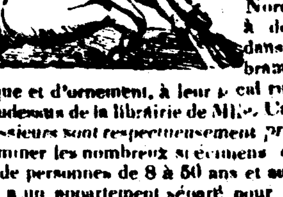

M. DOLBEAR a l'honneur de prévenir les citoyens de la N. Orléans, que son Lettre vient d'arriver de leur établissement du Nord; ils sont prêts à donner des leçons dans les différentes branches d'écritures, pratique et d'ornement, à leur local rue du Canal, No. 48, audessus de la librairie de Mlle. Carroll ; les dames et messieurs sont respectueusement priés d'y venir et d'examiner les nombreux spécimens des progrès rapides de personnes de 8 à 50 ans et au-dessus.

Il y a un appartement séparé pour les dames. On donne aussi des leçons particulières ; les diplômes, régistres de familles, cartes, titres &c., y sont exécutés avec élégance. L'établissement est ouvert de 8 heures du matin, à 10 1-2 heures du soir.

CERTIFICATS.

De son excellence le gouverneur Roman.

J'ai examiné avec attention le système d'écriture pratiqué par M. Dolbear, et c'est avec plaisir que je certifie sa supériorité sur tous ceux que je connais. M. Dolbear ayant donné des leçons particulières dans ma famille, je crois de toute justice d'ajouter que je le crois aussi digne du patronage du public sous le rapport de la droiture et de la douceur de son caractère, que sous celui des *rapides progrès* de ses élèves.

Nlle.-Orléans, 2 juillet 1832. — A. B. ROMAN.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le *système de Carstair*, nous avons examiné avec soin des spécimens de l'écriture de ses élèves, de l'âge de 8 à 50 ans, écrits pendant un cours complet; et après cet examen, c'est avec plaisir que nous pouvons attester les progrès *rapides*, si non *sans exemple*, qu'ils ont faits.

D'après les *specimens* que nous avons vus, et l'examen du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que cette méthode est de beaucoup *supérieure* à toutes celles pratiquées jusqu'ici. Si une écriture *lisible, élégante, rapide* et de bon goût est un perfectionnement utile et désirable, c'est d'après les principes de *ce système* qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous sollicitons vivement le patronage du public en faveur d'un maître, dont les qualifications sont de l'ordre le plus élevé, et dont les travaux promettent d'être si utiles à cette ville et à d'autres.

A. B. Roman, gouverneur de l'état de la Louisiane; D. Prieur, maire de la Nlle.-Orléans; rév. C. Macnhaut; rév. O. L. Nash; A. Grailhe; rév. G. Winslow; J. W. Egnew; Wm. C. Pope; D. Morphy; L. Bringier, arpenteur-général.

Après avoir examiné le système d'enseignement de M. Dolbear, et avoir observé personnellement les progrès d'un grand nombre de ses élèves, je ne crains pas de le recommander comme le plus habile professeur de l'art d'écrire, que j'aie jamais rencontré. M. Dolbear est aussi recommandable par ses excellentes manières.

JOHN C. YOUNG,
23 mars — Président du Collège Central (Kent.)

A VENDRE.—200 pièces Toile d'emballage du Kentucky et 40 rouleaux corde, s'adresser à
DUBERTRAND et LEGENDRE,
20 mai — rue St. Louis, No. 126.

NOUVEAUX ARTICLES D'ETE.

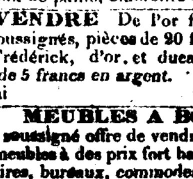

Au magasin de Chs. Monrose, rue de Chartres, No. 86, guingams nouveaux, mousselines assorties, habillements d'été, pour enfants, en nankin, coutil et guingam, souliers d'été pour dames en batiste écrue, en nankin, coutil Russie, capottes de guingams pour enfants et pour dames, chapeaux de paille, ombrelles de goût, &c. 19 av.

A VENDRE De l'or français et allemand par les soussignés, pièces de 20 francs, do. de 10 florins, doubles Frédérick, d'or, et ducats Hollandais. Aussi, des pièces de 5 francs en argent. — E. JOHNS et Co,
3 mai — rue de Chartres No. 113.

MEUBLES A BON MARCHE.

LE soussigné offre de vendre le restant de son fonds de meubles à des prix fort bas. Il consistent en buffets, secretaires, bureaux, commodes, sofas, tables, bois de lits, miroirs, chaises de tout genre.—Les personnes qui désireront acheter trouveront de leur intérêt de venir à son établissement, pouvant compter sur des articles excellents et à bas prix. — GEO. WITNEY,
25 mars — Rue de la Douane, No. 21.

2000 LIVRES Orge Perlé, bien frais et en barils bien conditionnés, en débarquement et à vendre par — DUCONGE et PEYCHAUD,
11 mai — rue de Chartres, No. 89.

SEL DES ILES TURQUES en vente—La cargaison entière du brick Général Grant consistant en 2,500 boisseaux. S'adresser à
THOMSON et GRANT
10 mai — rue de la Levée No. 41

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du brick Vénus de Marseille,

5,000 sangsues de choix,
115 caisses essence de rose du Levant ;
50 do. do. do. Neroly pure ;
20 do. huile de Bergamote do.
25 do. do. de Limon.

31 mai — H. BONNABEL & FRERE.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, à des conditions avantageuses :

150 paniers Guignolet de première qualité,
80 barriques Vin de Bordeaux, de qualités assorties,
200 caisses dito dito
300 milliers Bouchons,
100 barils Rum des Attakapas,
100 caisses Blanc de baleine, Nos. 4, 5 & 6,
200 dito Amidon,
300 dito Savon de la marque *James Blair & Co.*
300 dito Chandelles de suif, dito
1000 rames Papier gris. — F. H. PETITPAIN,
27 mai — encoignure Chartres et Toulouse

RECUS par les derniers arrivages d'Angleterre et à vendre par le soussigné, au No. 55, rue de la Levée. *Fers à repasser*, fil de fer et de cuivre ; Pots d'étain, porte bouteilles, cercles en cuivre et en feuille; Boites en ferblanc vernissées pour papiers, avec des serrures patentées; Grecques à café (plaques) de diverses grandeurs; Poignées de rideaux, ratières et sourrissières en fil de fer; Serrures patentées, pour bureaux, tiroirs, coffres, buffets, et malles; Colliers et chaines pour chiens, poires à poudre en cuivre; Eperons plaqués et en cuivre à la Survarrow; Filières à coussinets assorties, pantures courbées à plaques; Razoirs et couteaux de poche très-fins; Couteaux de tables et couteaux et fourchettes de toutes qualités; Eglines de Spears et C. S., Fers à repasser pour enfants; Couteaux et estalles de boucher, ossortis, Loquets de toutes qualités; Tenoux anglais, façon française, de toutes grandeurs; Moulins à café de Park, extra-fins, Moulins à café, carrés; Clés à vis assorties de 10 à 20 pouces, très-fortes; Limes pour *forgerons, égoines*, passepartout, scies de moulin &c.; Compas de proportion et compas à ressorts, rappes à chevaux; Rappes fines, pour ébénistes, botalloires et poissonnières; Casseroles plates et rondes, marteaux d'ingénieures; Moulins à mais de Park et de Corn de Nos. 1 à 10; Tilles, haches et cassetètes *pour tonneliers et charpentiers*; Pitons de lits, roulettes en fer, compas de proportion, pour les charpentiers de navires; Anneaux et boutons en cuivre à vis; gulinbardins en cuivre et en fer, vis à bois, assorties; Bigornes de tonneliers, rivets de tonneliers; Cadenas en cuivre et en fer de toutes grandeurs et qualités; Truelles à maçons de Brades, ciseaux et gouges d'ébénistes et charpentiers; Mortiers en fer et en cuivre avec pilons; Soupières, planies, balances en cuivre étamé assorties de 12 à 16 pouces; Roulettes à chassés; loquets, polis et vernissés; Grils très-forts, assortis de 10 à 18 lames, faucelles No. 1 à 4; *Poêles à frire de toutes qualités*, complets pour coffres &c. Poignées en cristal, plaquées ; Anneaux de tentes en fer et en cuivre ; avec un assortiment général de Fournitures de navires et de clincaillerie. Aussi de Philadelphie et New-York. Un assortiment de peinture blanche et de couleurs diverses poil a enduire en barils et en boucauds, colle-forte américaine brae, goudron et résine.

16 av — F. PASCAL.

A VENDRE.—Un petit envoi de Chapeaux de Livourne, propres aux marchés du Mexique, qu'on laissera à bon marché. Aussi, une quantité d'*Aiguilles fines* en boites de dix milliers. — S. EVERITT,
18 mai — rue St Louis, No.10

80 BARILS mélasse de Raffinerie, propre à l'usage des familles et à l'approvisionnement des bâtiments, à vendre par
JEANFREAU, rue de la Levée, No. 47,
17 mai—3 — faubourg Marigny.

RECU par le navire Cécilia de Nantes, 200 douzaines paniers et demi-paniers guignolet d'Angers; 500 boites Sardines à l'huile, importés et à vendre par
CARRIERE & BORDUZAT,
17 mai — rue St. Louis, No. 11.

AVIS.—Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu Thomas Caldwell sont requises de les présenter à la soussignée, pour en obtenir le reglement ; et celles auxquelles la succession peut devoir sont également requises d'avoir à payer immédiatement à la soussignée.

27 mai—6,3ps — L. A. CALDWELL.

ETAT DE LA LOUISIANE.

ON désirerait avoir un armurier à l'arsenal; pour plus amples informations, s'adresser à l'adjudant-général.
25 mai — FRANCOIS GAIENNE.

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisses de Carrollton de la Nouvelle-Orléans,—29 avril 1833.

LA compagnie a transporté son bureau au No. 18, rue du Camp, où les souscriptions au fond capital de la dite compagnie seront reçues conformément à la 9e. section de la Chartes,) tous les jours, les dimanches exceptés, jusqu'au 22 juin inclusivement.

Par ordre des Commissaires.
24 mai — L. F. GENERES, sect.

MESSIEURS J. & J. DARRAMON offrent à vendre 12-4 jusqu'à 24-4 Napes en damassé double, de la fabrique de James Wilson ; Services de table unis avec 18 serviettes à la nape de 14-4; Piqué blanc, supérieur à tout ce qui a été offert sur ce marché; Taffetas d'Italie de Matteoni 5-4; Foulards superbes de la compagnie des Indes; Chaussons blanc pour hommes, superbes; Batistes à 4 pour cravates; Gants de fil et batiste pour hommes et femmes, do. en véritable peau de chevreau, pour do; Batistes écrues superfines; ils attendent tous les jours un assortiment complet de marchandises françaises, arrivées à New-York par le paquebot François 1er. étant en relation avec des maisons des plus respectables en France, ils recevront continuellement des marchandises directement des fabriques ils prendront aussi des commandes, sur lesquelles ils ne chargent qu'une commission régulière. 11 mai.

TRAITES SUR FRANCE, à vendre par
18 mai — P. J. TRICOU.

DIX piastres de récompense seront données à quiconque ramènera à la soussignée ou fera loger dans une des geoles de cet Etat, la négresse HANNAH, absente depuis plusieurs jours de chez Elizabeth Norwood, sa maitresse. — J. & J. DARRAMON,
15 mai — rue de Chartres, No. 25

Pendules et Articles de Joaillerie.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Archer de Philadelphie, et le navire St. Louis de New-York, Plusieurs belles Pendules, des parures de perles, des boucles d'oreilles de Turquoise et de Corail, des bagues &c. &c. — LOUIS MUH,
Rue de Chartres No. 113

Aussi, en magasin environ 80 mille cigarres de Campêche de bonne qualité. 4 mai

ARDOISES, A VENDRE.—2,300 Ardoises dites de Duchesse, 9600 dito petites, 1500 dito petites comtesses, en déchargement du Wm. Shauk, et en vente chez
24 avril — THEOD. NICOLET & Co.

A LOUER le 1er. mai, le magasin dans la rue Gravier, No. 24, s'adresser à
WILLIAM H. MORGAN,
24 avril — rue du Camp, No. 39.

MOUSSELINES imprimées, manufacturées à Londres et d'un nouveau goût; do. batistes et indiennes, do. bas de soie; *moleskins* patentés, noirs et en couleurs assorties, pour femmes; do. imprimés très-joli article pour pantalons ; velours imprimés, &c. le tout reçu par le navire Rachel, de Liverpool, ayant droit au drawback, et à vendre à des conditions raisonnables, par
HARRISON, BROWN & CO,
17 av — rue Royale, No. 117.

BANQUE DE CITE,
Nouvelle-Orléans, 26 avril 1833.

LES actionnaires de cette Institution sont prévenus que le dernier paiement de vingt piastres par action devra être effectué le 1er. juin prochain, ou les dix jours suivans ; et que d'après la seconde section de la charte, les actionnaires qui manqueront d'acquitter aucun des termes prescrits pour le paiement des actions, perdront toutes les sommes qu'ils pourraient avoir payées antérieurement.
27 av — H. LAVERGNE, caissier.

MESSIEURS J. & P. DARAMON reçoivent par le Nashville 200 douz. mouchoirs batiste de tout genre, canezous et fiorellas, broderie de Paris, robes en bobinet, do. 2 balles étamines superfines; 4 caisses toiles cirées. 22 mai.

CHARLES ANDRIEUX,

RETABLI d'une longue maladie qui l'a empêché jusqu'à ce jour d'ouvrir son école de **TIR-AU-PISTOLET**, a l'honneur de prévenir les personnes qui se sont fait inscrire, ainsi que celles qui désireront prendre des leçons, qu'il commencera jeudi, 16 mai. Le Tir est situé au Bassin, au chantier de MM. Lefebvre et Durel.
15 mai—6,3ps.

SERRURES FRANCAISES en débarquement du navire Carolinian, de Marseille, et à vendre par les soussignés—10 caisses serrures de 4 à 12 pouces.
P. E. & O. SORBE,
11 mai — rue Royale, No. 118.

DEPOT DE VOITURES.
Rue de la Douane, Nos. 12 & 14.

RECU par les navires John Linton et Cincinnati, 3 jolies voitures légères, 2 barrouches, à un cheval, gigs &c. Aussi en magasin, voitures, gigs, barrouches, 2 chariots, 2 jolis tilburies, phaeton, sulkies, &c., en vente à bon marché au comptant, ou en bons billets de ville.
11 mai — M. WALTON.

A VENDRE.—200 yards de pierres plates, s'adresser rue Ste. Anne, No. 86, à
JOSEPH M. FERNANDEZ.
De plus 30,000 Briques du Nord, pour ...
24 avril

W. FADEUILHE, *Tapissier*, rue de Chartres, No. 137, et rue de la Douane, No. 13, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient de recevoir directement de Paris, un très-joli assortiment de Papier peint et Bordures ; en outre, on trouve dans les deux magasins, des Ornements dorés, ... et Gallons en soie, Matelats de toutes grandeurs, ... en grande variété, Plumes vives de première qualité, ... de crin, Velours, Dutreck, 20 douz. Cartons pour chapeaux de dames, et en général tout autre objet que l'on tient dans un pareil établissement. 24 avril

PAR J. LEVY & WHITING.

MARDI, 9 juillet, il sera vendu par ordre de la Cour de Paroisse, sur demande de D. M. Damarin, syndic des créanciers de Francis McManus, débiteur abscent, à la Bourse Hewlett, à midi, la propriété suivante : un **TERRAIN**, situé rue Foucher, entre les rues Julie et St. Joseph, faubourg St. Marie avec les bâtisses qui sont dessus, mesurant 25 pieds 4 pouces de face sur 100 de profondeur.

Conditions : $2000 comptant, le reste payable le 25 février 1834, en un billet endossé à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez O. de Armas, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 30 mai.

PAR F. DUTILLET.

PAR ordre de la Cour de Paroisse, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, le samedi, 8 juin prochain, à 4 heures de l'après-midi, rue St. Louis, vis-à-vis l'encan de J. Le Carpentier & Co., les effets et objets suivans, abandonnés à ses créanciers par L. A. Morin, consistant en montres, pendules, un régulateur, verres de montres, &c.

Conditions, au moment de la vente. 29 mai—3, en 10.

Propriété de valeur à vendre.
PAR TRICOU & CANONGE.

PAR ordre des syndics des créanciers de H. W. Palfrey et Palfrey, Dyson & Co., il sera vendu à la Bourse Hewlett, lundi, 1er. juillet, à midi,

1°. Un Terrain, ayant 175 pieds 8 pouces de face sur la rue Carondelet, 206 pieds 4 pouces sur la rue Gravier, et 205 pieds 5 pouces sur la rue de l'Union et ouvrant dans la profondeur de 156 pieds 9 pouces avec les bâtisses qui sont dessus consistant en magasins en briques, une machine à vapeur de la force de 26 chevaux et 3 presses à coton à double vis attachés à l'endroit.

Conditions : 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets portant un intérêt à 10 pour 100 par an à partir du jour de la vente à quels époques la livraison de lieux sera faite et l'acquéreur peut se réserver le privilège de racheter ses billets ou aucun d'eux avant le 1er. Javier 1835 aux même taux d'intérêt.

2°. Un Terrain attenant au précédent ayant 92 pieds 9 pouces de face sur la rue Gravier et 100 pieds de profondeur avec les améliorations qui sont dessus consistant en deux fortes maisons d'habitation en charpente, cuisine, &c.

Conditions : 15 et 24 mois de crédit, les billets portant un intérêt jusqu'au paiement de 10 pour cent par an, à partir du 6 juin 1834, à qu'elle époque la livraison des dits lieux sera faite, mais la propriété demeurera aux risques de l'acquéreur dès qu'elle aura été adjugée et il aura le privilège de payer les billets le 6 juin 1834, sans intérêt.

Les maisons sont assurées pour $5000 jusqu'au 2 août prochain et la police sera transférée à l'acquéreur.

Un plan des lots et des bâtisses fait par C. F. Zimpel, député voyer, sera exposé a la Bourse.

3°. 2 bancs dans l'Eglise Episcopale, Nos. 59 et 69. Conditions : 4 mois de crédit.

De plus : 15 beaux Esclaves, savoir :

4°. *Phillis*, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne domestique de maison et ses deux enfants, Fanny, négritte de 10 ans, propre à tous ouvrages de maison et Amélia, âgée de 6 ans.

5°. *Sally*, domestique de maison, âgée de 15 ans.

6°. *Mary*, cuisinière de la presse à coton, et blanchisseuse, âgée de 40 ans.

7°. *Hiram*, ingénieur, forgeron et maréchal.

8°. *Michael*, ingénieur, levier et pressier.

9°. *Willis*, pressier, charretier et domestique de maison.

10°. *Paul*, pressier et charretier.

11°. *Billy*, pressier.

12°. *Kitt*, chauffeur et charretier.

13°. *Goodwin*, chauffeur et charretier.

14°. *Charles*, pressier et ouvrier.

15°. *Ace*, chauffeur pressier et ouvrier.

16°. *Joe*, palfrenier. 17°. *Tom*, chauffeur et pressier.

Conditions, pour les Esclaves : 1 et 2 ans de crédit, sans intérêt. Les billets pour toutes les propriétés ci-dessus devront être endossés à la satisfaction des syndics et divisés en telles sommes qui seront demandées avec hypothèques jusqu'à parfait paiement. La nécessité de clore les affaires de la succession avant l'échéance des billets, les syndics ne garantiront que le titre des esclaves mais ils connaîtront tous détails à leur sujet quand ils en seront requis.

Aussi, mardi, 2 juillet 1832, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, 1 presse à coton à double vis, complète, 1 do. incomplète, 1 presse hydraulique incomplète, 1 presse à bras complète, 3 paires de balances à patente, des chevaux, drays, outils de forgeron et d'ingénieur, mobilier de comptoir, &c.

Conditions : Toutes sommes au-dessous de $100 comptant, de $100 à $300 à 60 jours et au dessus de $300, à 4 mois, en billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente seront passés chez T. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.

J. W. ZACHARIE,
H. W. PALFREY, } Syndics.
29 mai

PAR J. LEVY & WHITING.

VENTE DE 2 TERRAINS DE GRANDE VALEUR.

SAMEDI, 15 juin prochain, par ordre de L. M. Pa... marin, syndic des créanciers de François McMa..., seront vendus à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, à midi, deux lots de terre de prix, situés au coin des rues Céleste et Levée, faubourg Annonciation, marqués par les *numéros* 1 et 2 ainsi qu'il appert par le plan fait par M. Joseph Pilié, arpenteur de la ville, daté le 13 avril 1831, et déposé au Bureau de M. Wm. Christy, notaire public.

Le lot No. 1, a 24 pieds de face sur la rue de la Levée, sur 120 de profondeur sur la rue Céleste, mesure française.

Le lot No. 2, joignant le premier, a 25 pieds 8 pouces de front sur la rue de la Levée, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.

Les dits terrains seront vendus séparément, un tiers du prix de chaque terrain comptant, un tiers payable le 14 de février 1834, et l'autre tiers payable le 14 de février 1835, garantis par hypothèque et billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
16 mai

CATOLICON VEGETAL DE W. W. POTTER.

SANS pareil pour la guérison des maladies scrofuleuses, des douleurs et enflures des os, rhumatismes syphilitiques; la faiblesse résultant de l'intempérance et de la dissipation, les ulcères invétérés, les taches sur la peau et le visage, les boutons et toutes maladies cutanées. Les demandes considérables qu'on nous a faites de cette médecine sans pareille, depuis 3 ans, et qui augmentent chaque jour sont une preuve suffisante de sa supériorité pour la guérison des maladies ci-dessus. On vient d'en recevoir un nouvel envoie qui est en vente chez les agents.

DUCONGE & PEYCHAUD,
18 fév — rue de Chartres, No. 89.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

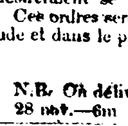

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIÉTAIRES DU

Jardin botanique Linnéen
à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à
DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques
28 nov.—6m

VINS de Cette et de Catologne, le premier en quarts de barrique, et le dernier en barils indiens, en débarquement et à vendre par
11 mai — LINCOLN & GREEN.

IL a été conduit à la prison de la paroisse ... une négresse nommée SERREBONNE, ... appartenir à M. J. Wilson. Son maitre est prié de la réclamer en se conformant à la loi.

Aussi, une petite négresse nommée MARY, appartenant à M. Grimon.

Les nègres nommés PHILIPPE et ALEXANDRE, appartenant tous deux à M. J. F. Boll, de la Nouvelle-Orléans.

VICTOR PICAUD, geôlier.
27 avril—*

THOMAS C. NICHOLLS, avocat, se chargera de recouvrements et autres affaires ... à sa profession, dans la paroisse d'Iberville et dans celles du second district judiciaire, composée de St. Jacques, l'Ascension, l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

On peut le trouver pendant ... de la chambre des représentants ... du temps.

VINS—Malaga doux et ... vin de St. Lucar en quarts ... pes et en barils, dont une partie ... dre par 24 mai — LINCOLN & GREEN.

SACS DE PIPRE.—Vin de Madère de Cété, ayant droit au drawback, cire blanche, cigarres, ... de paille, ... toile à voile ... de Crooks, chapeaux de Castor ... phre fin raffiné, en vente chez
HARRISON, BROWN & CO.
17 av — rue Royale, No. 117.